

VOIR SUR LA CARTE (HTTPS://WWW.SYNDICAT-EMERAUDE.FR/ANNUAIRE-DES-EQUIPEMENTS/CARTE)

DÉCHÈTERIES

Déchèterie Mobile d'Eaubonne

EAUBONNE, SAINT-PRIX, MARGENCY, MONTLIGNON

- ♦ 66 Route de Montlignon

 95600 EAUBONNE (http://maps.google.com/maps?q=66%20Route%20de%20Montlignon+95600+EAUBONNE)
- **3** 01 34 11 92 92
- (1) La déchèterie mobile est interdite aux professionnels, à toute personne non déposante, ainsi qu'à tout récupérateur non autorisé.
 - Accès réservé aux habitants: de Eaubonne, Saint-Prix, Margency et Montlignon. Parking, Complexe sportif du Luat, face au 66 route de Montlignon.
- (Samedi 29 janvier 2022 de 9h à 17h samedi 5 mars 2022 de 9h à 17h samedi 2 avril 2022 de 9h à 17h samedi 28 mai 2022 de 9h à 17h samedi 25 juin 2022 de 9h à 17h samedi 1er octobre 2022 de 9h à 17h samedi 5 novembre 2022 de 9h à 17h

Les déchets acceptés :

La déchèterie reçoit et permet le tri et la valorisation des déchets suivants :



- > Cartons: cartons propres, pliés et aplatis
- > **Bois:** palettes, cagettes, planches, contreplaqué
- > Mobilier: mobilier intérieur et extérieur, literie, meubles, rangements, matelas...
- > Gravats: cailloux, parpaings, béton, ciment, carrelages
- > **Plâtres:** plâtres, placoplâtre, déchets contenant du plâtre
- > **Déchets végétaux :** tontes, feuillages, branchages taille de haies
- > Ferrailles: objets métalliques, tôles, poutrelles, cadres de vélo
- > **Encombrants :** objets volumineux inférieurs à 2 mètres, bâches en plastique, polystyrène...
- > **DEEE**: écrans d'ordinateurs, téléviseurs, petits appareils électriques, électroménagers...
- > Déchets dangereux : pots de peinture, vernis, colles, huiles de vidange, batteries...

Les conditions d'accès :

Le service de déchèterie mobile est réservé aux habitant d'Eaubonne, Margency, Montlignon et Saint-Prix.

Lors de votre venue, merci de présenter à l'agent d'accueil : un justificatif de domicile datant de moins de trois mois, une pièce d'identité ainsi que la carte grise du véhicule personnel utilisé.

L'accès à la déchèterie mobile est autorisé aux véhicules suivants :

- > tout véhicule léger de moins de 3,5 tonnes,
- > tout véhicule particulier attelé d'une remorque d'un poids inférieur à 500 kg.





SYNDICAT EMERAUDE

172, Chaussée Jules César 95130 Le Plessis-Bouchard

Horaires:

Du lundi au vendredi De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 *3* 01 34 11 92 92

